

**Mairie de CHARTAINVILLIERS**

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91

Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 01 / 2023**

OBJET :

-----  
DEMANDE FONDS DE  
CONCOURS A CHARTRES  
METROPOLE  
REPLACEMENT DE LA  
CLOCHE DE L'EGLISE  
-----

Date de la convocation  
du Conseil Municipal :

03 Mars 2023

L'an deux mil trois, le neuf Mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, maire.

Étaient présents : Mesdames., LEJEUNE, BENOIST, DE BEIR et CHEUL et Messieurs TANTY, VERNIOL, BOUAZIZ et DROIT,

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : D. CHOLLEY (pouvoir à D. LEJEUNE), T. GARNIER (pouvoir à Alain BOUTIN) C. PICHOT

Monsieur G. BOUAZIZ a été élu secrétaire.

Le Maire présente aux conseillers une estimation financière pour le remplacement de la cloche de l'église cassée.

Le devis pour la nouvelle cloche et ses accessoires présenté par l'entreprise Mamias s'élève à 22 248,00 euros H.T (soit 26 697.60 € T.T.C.).

Le devis retenu pour l'ouverture et la fermeture du toit nécessaires au remplacement de la cloche est celui de l'entreprise SAS Cadet Concept il s'élève à 2 477 euros H.T (soit 2 972.40 euros T.T.C)

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

. APPROUVE le remplacement de la cloche de l'église,

. SOLLICITE à cet effet un fonds de concours auprès de Chartres Métropole pour ce projet,

Le plan de financement s'établit comme suit :

Fonds de concours Chartres Métropole (50 % du montant HT)	12 362.50 euros
Autofinancement	17 307.50 euros

TOTAL (montant des travaux T.T.C.)	29 670 euros
------------------------------------	--------------

L'aménagement sera effectué après réception de la délibération attributive de subvention, et en tout état de cause au cours de l'exercice 2023.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Certifié exécutoire  
Compte tenu de sa  
Réception en Préfecture  
Le  
Et de sa publication

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20230309-01-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2023

